

## Annexe C – Guide de classification de la LVERS

## Appendice A – Guide de classification de sécurité

Le tableau suivant présente les exigences en matière d’attestation de sécurité du personnel et des installations en fonction des rôles prévus et de l’accès aux données du GC.

**Tableau A-1 – Guide de classification de sécurité pour les services infonuagiques commerciaux**

N <sup>o</sup>	Rôle/fonction	Prévision concernant le type de données consulté	Lieu de l'accès aux données (Canada / étranger / les deux)	Filtrage nécessaire <sup>1</sup>	Responsabilités	Détails
1.	Tout membre du personnel de l’entrepreneur ayant un accès physique aux centres de données de l’entrepreneur	<ul style="list-style-type: none"> <li>Matériel physique</li> <li>Installations de centres de données</li> <li>Données telles qu’elles sont stockées sur des supports de sauvegarde locaux de l’entrepreneur</li> </ul>	Canada	Fiabilité	Entrepreneur	Cela concerne le personnel de l’entrepreneur, notamment les ressources chargées de la gestion des installations qui ont physiquement accès au matériel lié aux services infonuagiques dans les centres de données de l’entrepreneur.
2.	Tout membre du personnel de l’entrepreneur ayant un accès logique aux services de l’entrepreneur	<ul style="list-style-type: none"> <li>Toutes les données opérationnelles</li> <li>Données telles qu’elles sont stockées dans les composantes de calcul, de stockage et de réseau de l’entrepreneur</li> </ul>	Les deux	Fiabilité	Entrepreneur	Cela concerne le personnel de l’entrepreneur qui a un accès logique aux données du GC hébergées dans les centres de données de l’entrepreneur et à tout système sensible de même qu’aux données sur les incidents de sécurité.
3.	Tout membre du personnel de l’entrepreneur qui a des rôles privilégiés et un accès logique non restreint à des biens du GC dans les services de l’entrepreneur	<ul style="list-style-type: none"> <li>Toutes les données opérationnelles</li> <li>Données du GC telles qu’elles sont stockées dans les composantes de calcul, de stockage et de réseau de l’entrepreneur</li> <li>Données de sécurité, y compris les journaux de vérification des composantes de l’infrastructure de l’entrepreneur</li> <li>Biens, dont les données et les justificatifs du GC</li> </ul>	Les deux	Secret	Entrepreneur	Cela concerne le personnel de l’entrepreneur qui a des privilèges élevés assortis d’un accès logique sans restriction aux données du GC hébergées dans les centres de données de l’entrepreneur et à tout système sensible de même qu’aux données sur les incidents de sécurité.
4.	Tout membre du personnel de l’entrepreneur ayant un accès temporaire aux renseignements sur le compte principal du GC	<ul style="list-style-type: none"> <li>Toutes les données opérationnelles</li> <li>Données du GC telles qu’elles sont stockées dans les composantes de calcul, de stockage et de réseau de l’entrepreneur</li> <li>Renseignements sur</li> </ul>	Les deux	Fiabilité	Entrepreneur	Cela concerne tout membre du personnel de l’entrepreneur qui a accès au compte principal du GC ou aux justificatifs racines pour la configuration des comptes des services infonuagiques.

		le compte principal du GC				
--	--	------------------------------	--	--	--	--

<sup>1</sup> Les mesures de filtrage doivent être appliquées conformément à la définition et aux pratiques énoncées dans la Norme sur le filtrage de sécurité du Conseil du Trésor (<https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=28115>), ou utiliser un équivalent acceptable convenu par le Canada.

N°	Rôle/fonction	Prévision concernant le type de données consulté	Lieu de l'accès aux données (Canada / étranger / les deux)	Filtrage nécessaire <sup>1</sup>	Responsabilités	Détails
5.	Tout agent qui a accès aux renseignements de facturation du GC	<ul style="list-style-type: none"> <li>Toutes les données opérationnelles</li> <li>Données du GC telles qu'elles sont stockées dans les composantes de calcul, de stockage et de réseau de l'entrepreneur</li> <li>Renseignements de facturation du GC</li> </ul>	Les deux	Fiabilité	Entrepreneur	Cela concerne le personnel de l'agent qui a accès aux renseignements du compte de facturation du GC ou qui facilite l'accès du GC aux services infonuagiques.
6.	Entrepreneur principal*	Médias	Les deux	Fiabilité	Entrepreneur	Information qui est envoyée de l'entrepreneur principal au sous-traitant – doit être chiffrée.
7.	Directeur des opérations / personnel*	Noms, adresses, courriels, numéros de téléphone et centres de données	Les deux	Fiabilité	Entrepreneur	Information qui est envoyée de l'entrepreneur principal au sous-traitant – doit être chiffrée.
8.	Tâches générales	Zones publiques et zones d'accueil	Les deux	S. O.	Entrepreneur	
9.	Tâches générales*	Sites sensibles (comme les zones opérationnelles où les données sont stockées)	Les deux	Fiabilité	Entrepreneur	<p>* L'information sur place peut être de nature sensible. Les personnes qui n'ont pas été filtrées doivent être escortées en tout temps.</p> <p>Les tâches générales comprennent la prestation de services d'entretien, la présence de gardiens de sécurité dans la zone opérationnelle, etc.</p>

\* L'entrepreneur doit communiquer avec la DSIC de SPAC pour s'assurer que la LVERS secondaire appropriée est établie pour les sous-traitants.

